

# Publiez Ce Que Vous Payez Communiqué de presse

## **Liberia: PCQVP Salue l'Adoption de la Loi sur la Transparence**

**Londres, 14 juillet 2009** : Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP)\* se félicite de la signature par la Présidente libérienne Ellen Johnson-Sirleaf d'une nouvelle loi sur la transparence afin de renforcer la gestion responsable des ressources naturelles du pays.

Ratifiée le 10 juillet 2009, la loi ITIEL a pour objectif d'assurer que les revenus découlant de l'exploitation des ressources naturelles en faveur du gouvernement et des populations libériennes soient « effectivement versés ou mis à disposition ; dûment pris en compte ; et consacrés véritablement au bien être des populations libériennes... »

La Loi sur l'ITIE libérienne s'inspire de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE)\*\* et introduit les exigences de cette initiative mondiale volontaire dans le corpus législatif libérien.

« La Loi sur l'Initiative de Transparence des Industries Extractives Libérienne (ITIEL) témoigne de l'engagement fort du pays de veiller à ce que ses richesses se traduisent en bénéfices réels pour les populations », a déclaré Radhika Sarin, Coordinatrice Internationale de Publiez Ce Que Vous Publiez et membre suppléante du Conseil d'administration de l'ITIE. « Il place le Liberia au premier rang des pays effectuant des efforts en faveur de la transparence et de la bonne gouvernance dans le secteur extractif et nous saluons le gouvernement libérien, la société civile et le parlement pour avoir œuvré ensemble en faveur de cette avancée majeure ».

Après le Nigeria, le Liberia est le deuxième pays candidat à l'ITIE à avoir signé une loi visant la mise en œuvre obligatoire de cette initiative. La Loi ITIEL va au-delà des critères minimum de l'ITIE à plusieurs égards:

- Outre les secteurs pétrolier et minier, la Loi ITIEL s'applique également à l'agriculture et à la foresterie et rend de ce fait la législation applicable à l'ensemble des principales ressources naturelles du pays.
- La Loi exige que les entreprises publient leurs paiements sur une base désagrégée, entreprise par entreprise, ce qui ne constitue pas actuellement une norme globale de l'ITIE mais le devient de façon croissante car cette approche permet aux gouvernements et aux populations des pays hôtes de mieux comprendre la contribution individuelle de chaque entreprise à l'économie nationale.
- Elle encourage enfin la divulgation et la révision périodique des contrats et des dispositions concernant l'octroi des permis qui sont indispensables pour comprendre si les paiements versés par les entreprises extractives le sont en toute équité.

« PCQVP a longtemps appuyé l'ITIE tout en reconnaissant les limites d'une initiative volontaire », a déclaré Alfred Lahai Brownell, un militant de PCQVP Liberia et membre du Conseil d'administration de l'ITIE.

« L'introduction de l'ITIE dans la législation nationale renforce sa capacité exécutoire et assure sa continuité à long terme ainsi que sa pérennité. »

PCQVP invite les autres pays à adopter des mesures obligatoires pour accroître la reddition de comptes sur les paiements et les revenus des industries extractives et faire de la transparence une pratique commune dans les affaires.

# Publiez Ce Que Vous Payez Communiqué de presse

## Notes aux Rédacteurs :

\*Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est une coalition internationale de la société civile comprenant plus de 300 membres qui œuvrent ensemble pour une plus grande transparence dans les industries pétrolières, gazières, et minières.

\*\*L'ITIE est une initiative internationale volontaire pour une plus grande transparence dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers. Elle implique une coopération entre les gouvernements, les entreprises et la société civile. Le Liberia est devenu un pays Candidat à l'ITIE en septembre 2007 et a publié son premier rapport couvrant la période du 1 juillet 2007 au 30 juin 2008 en février 2009. Ce fut le premier pays à inclure le secteur forestier dans son rapport.

## Contact presse:

Joseph Williams (Londres)  
Chargé d'information et du plaidoyer  
+44 7775 751 170 (portable)  
+44 20 7031 1616  
[jwilliams@publishwhatyoupay.org](mailto:jwilliams@publishwhatyoupay.org)